SUCREZ VOS FRAISES AVEC

LE SUCRE BÉGHIN

UN TRIO ARRÊTÉ

Ce n'était pas lundi, et cependant ils fêtaient la noce. Latrayre Charles-Louis, bûcheron, âgé de 24 ans, demeurant au Blanc-Four ; Castelain Alphonse, 19 ans, tisserand, demeurant rue de Lille, à Roncq, et Amez Paul, 24 ans, également Roncquois, demeurant rue de Lille, faisaient hier la visite des estaminets. Ivres, ces trois apôtres faisaient du lapage dans tous les établissements où ils prenaient des petits verres et de grandes chopes.

Naturellement les cabaretiers allèrent avertir M. Anthès, commissaire de police du 4e arrondissement. M. Anthès fit arrêter le trio. Une contravention fut dressée contre les trois pochards qui ont été maintenus en état d'arrestation.

ECOLE DE MARÉCHALERIE

Nous apprenons qu'au concours de maréchalerie qui vient d'avoir lieu à Paris, dans l'enceinte du Concours Hippique, les 19, 20 et 21 juin dernier, entre les élèves des Ecoles de Maréchalerie de France, y compris l'Ecole Supérieure de Paris, 1 élèves présentés par l'Ecole de Maréchalerie de Tourcoing (Institut Colbert), se sont classés, 3e, 4e, 8e et 10e.

Ces élèves sont dans l'ordre de mérite :

Bourgeois Marcel, Merlinesse Ernest, Rousseel Albert, Gilmon Léopold.

Les élèves classés 1er et 2e appartiennent à l'Ecole Supérieure de Maréchalerie de Paris.

L'Ecole de Maréchalerie de Tourcoing compte donc les deux premiers prix des écoles de province.

AMICALE COLBERT
Excursion à Gand

L'Amicale Colbert informe ses sociétaires et amis qu'elle prend part à l'excursion à Gand, organisée par la Fédération des Amicales de la ville, le 6 juillet prochain.

Le prix du voyage, par train spécial, est de 3 fr. 50 par personne (entrée à l'exposition comprise).

FÉDÉRATION DES AMICALES

La Fédération des Amicales de Tourcoing informe les anciens et anciennes élèves des Ecoles publiques, à propos de l'excursion à Gand du 6 juillet, que conformément à la demande qui lui en a été faite, elle a pris des mesures pour que les Associations et les familles soient groupées dans le train, tant à l'aller qu'au retour.

Elle rappelle que le prix du voyage, entrée à l'exposition comprise, est de 3 fr. 50 par personne.

Les adhésions sont reçues jusqu'au 29 juin dans toutes les Associations et à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze

Un véritable Progrès

En médecine, les progrès sont incessants, aussi doit-on, parmi les découvertes récentes, signaler la Poudre Louis Legras, qui calme, en moins d'une minute, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites. Cette Poudre merveilleuse a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à M. Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. 339

AUTOUR DE LILLE

LANNOY

Le concours de tir de l'Amicale. — Distribution des prix, dimanche 29 juin, à 10 heures et demie du matin, école Michelet.

LYS

Arrestation pour fraude de 135.000 allumettes belges, de Jean Desoler, 19 ans, journalier, sujet belge.

NORD

DOUAI

En bas d'un toit. — Mardi soir, le jeune Henri Semain, 15 ans, apprenti couvreur, demeurant quai Fleurquin, à Douai, a fait une chute du haut du toit d'une maison, place Carnot, où il travaillait. Par bonheur, il ne se fractura que le poignet.

Des soins lui ont été donnés par le docteur Wignicle.

Une chute de cinq mètres. — Mardi soir, vers cinq heures, le jeune Henri Samain, âgé de 14 ans et demi, demeurant quai Fleurquin, zingueur au service de M. Calloit, entrepreneur, travaillait sur le toit de la maison Allard, place Carnot, quand soudain, par suite d'un faux mouvement, il tomba d'une hauteur de cinq mètres sur la terrasse du café Heite.

L'enfant fut transporté aussitôt à la pharmacie Leturque, où le docteur Wignicle lui donna des soins et constata qu'il n'avait qu'un poignet fracturé.

Les insomnies. — La gendarmerie a arrêté pour insoumission aux lois militaires, Charles Monfourny, de la classe 1908, du recrutement d'Arras, et Léon Dusseux, 34 ans, du recrutement de Cambrai. Ces individus ont été remis à l'autorité militaire.

Les disparus. — M. Henri Lobel, âgé de 36 ans, ouvrier mineur, marié et père de famille, demeurant à Dorignies, étant parti ces jours-ci pour la pêche, n'a pas reparu chez lui. On a retrouvé son chapeau et sa canne à pêche sur le bord du marais d'Arleux.

On signale également la disparition de Mlle Georgine Thellier, 19 ans, qui, lundi, a quitté furtivement la demeure de son oncle, M. César Ancelin, cabaretier, rue Delfosse, à Dorignies.

ORCHIES

Les petits pois. — La gendarmerie a dressé procès-verbal à la charge de Victor Couvreur et de Jules Cauchie, journaliers, pour soustraction de petits pois valant 2 fr. 50, dans la culture de M. Bortiel, cultivateur.

VALENCIENNES

Nos artistes. — Notre concitoyen Bécar, ancien élève de l'Ecole Nationale de Musique, classe de M. Wallerand, a obtenu au Conservatoire, un deuxième prix de trompette.

Sincères félicitations.

A la maison d'arrêt. — On a écroué un ouvrier Charles Delattre, recherché par le parquet de Béthune, pour un vol de 2.500 fr. commis à Bruay-Mines et qui s'était réfugié en Belgique. Arrêté à Quiévrain, il a été remis aux gendarmes français.

CAMBRAI

Les Fêtes Communales (1913). — Tous nos lecteurs savent que les fêtes communales de Cambrai, autrement dit le « Quinze d'Août », seront célébrées cette année avec un éclat tout particulier.

Entre autres réjouissances, il y aura le jour du 15, « Grand Festival de Musiques » et « Concours de Tir à la Cible pour les Compagnies de Sapeurs-Pompiers ».

De nombreuses Sociétés unitaires et déjà répondu à l'appel du Comité d'Organisation ; la présence d'une cinquantaine de Sociétés Musicales et de 70 Compagnies de Sapeurs-Pompiers est dès maintenant assurée ; d'autres adhésions sont attendues.

Des attractions moins bruyantes, mais qui seront extrêmement goûtées du public occuperont la journée du 16.

Mais le clou de la fête sera indiscutablement le « Cortège des Quatre Saisons » qui sillonnera les rues de Cambrai le 17 août.

C'est très activement que sont menés les préparatifs de ce Cortège qui comprendra de nombreux chars, des voitures fleuries, 1400 personnages, et se déroulera sur un parcours de 1500 mètres.

Les Commissions spéciales se sont déjà maintes fois réunies et travaillent chacune dans leur sphère, le recrutement du personnel s'effectue, les costumes se préparent.

L'Exécution des Chars se trouve partagée entre nos artistes Cambrésiens les plus qualifiés ; c'est ainsi que se sont chargés tant de la maquette de chacun que de leur exécution : MM. Guillemin, Turotte, Ardulin, Leiong, Ernest Guillard fils ; — les dessins qui viennent d'en être produits sont assurés que tous ces chars rivaliseront en beauté, en richesse, comme par l'originalité de leur conception.

Nos horticulteurs s'occuperont de la garniture florale et M. Félix Duverger à qui l'on ne fait jamais appel en vain, lorsqu'il s'agit des intérêts de Cambrai, a bien voulu se charger de la question si délicate des attelages. Sa compétence bien connue nous est la meilleure des garanties que toutes ces choses seront strictement au point sous ce rapport.

Nous aurons à réparer de l'organisation de ces fêtes au fur et à mesure que leurs préparatifs s'avanceront, mais dès à présent, nous sommes persuadés que la Fête Communale du 15 août 1913 sera superbe et que la Ville de Cambrai recevra pendant les fêtes une multitude d'étrangers attirés par le renom des fêtes d'autrefois heureusement confirmé par celui des fêtes actuelles.

Ecole Nationale de Musique. — Horaire des concours à fin d'année de l'année scolaire 1912-1913. Jeudi 3 juillet à partir de 8 heures du matin : toutes les classes de solfège, classe enfantine, cours initial des aspirants, élémentaire et supérieur.

Vendredi 4 juillet à partir de 6 heures et demie du matin : hautbois, aspirante-flûte, clarinette, saxophone cornet et trombone, cours initial et cours des aspirants.

Vendredi 4 juillet, à partir de 3 heures : piano, garçons et filles, initial et aspirants. Chant, cours des aspirants.

Samedi 5 juillet, à partir de 9 heures du matin : Violoncelle et contre-basse, cours initial et des aspirants. Violon, cours des aspirants.

Concours publics. — Samedi 5 juillet, à partir de 3 heures : cours élémentaires des classes de basson, hautbois, flûte, clarinette, cor, trompette et violoncelle.

Dimanche 6 juillet, à partir de 9 heures du matin, trombone, flûte, alto, violoncelle, cours supérieure, violon, piano, cours élémentaires.

Dimanche à partir de 3 heures : piano, garçons et filles, cours supérieurs ; violon, cours supérieur ; chant, cours élémentaire.

NOYELLES-SUR-ESCAUT

Mort de congestion. — Dans une remise du halage sise à l'écluse de Noyelles, on a trouvé sur une botte de paille le cadavre de Quinchon Gustave, journalier à Fontaine-Notre-Dame. Quinchon était un alcoolique invétéré ; il est venu se coucher dans la remise et y succombé à une congestion.

La querelle autour du puits. — La dame Provenier-Rodin se rendait au puits communal pour puiser de l'eau. Elle rencontra la dame Noclercq qui, sans aucun motif, l'injuria et la frappa au visage. Le mari de la dame Noclercq s'en mêla également et s'avançant sur la dame Prevenier, il lui porta un coup de pied dans la poitrine. Plainte est portée.

ANNEUX

La cambriale. — Le cordonnier Alfred Noclercq s'étant absenté avec sa femme toute la journée de sa maison, constata à son retour qu'un carreau était cassé et que l'on s'était introduit à l'intérieur. En effet, les meubles avaient été fouillés et une somme de 90 francs avait disparu ainsi qu'une broche et un anneau en or. M. Noclercq porte ses soupçons sur un marchand de journaux. Une enquête est ouverte.

CANTAING

Le cheminou n'est pas commode. — M. Lavallard Théodore, 69 ans, cultivateur, passait dans le chemin d'Anneux lorsqu'il fit la rencontre de Vitasse Louis, journalier, qui l'aborda et lui demanda grossièrement deux sous. Comme M. Lavallard refusait cette somme, Vitasse l'injuria, puis le terrassa. Il lui porta en outre des coups à la figure. Plainte est portée.

AVESNES

TRÉLON

Concours agricole. — Le concours agricole de Trélon est reporté du 27 juillet au 15 août.

MAUBEUGE

Noyé. — Le cadavre trouvé dans la Sambre a été identifié : il s'agit d'un nommé Guillaume Seuthé, né à Barenthal (Allemagne), 30 ans, ayant travaillé à l'Usine de Senelle-Maubeuge.

Le malheureux s'est suicidé.

SAINS-POTERIES

Cambriolage. — On a tenté de cambrioler la maison d'habitation de Mme Florentin, cabaretière.

HAUT-LIEU

Boulage. — Dimanche 6 juillet, grand boulage aux Ecossettes, chez M. Matton-Colment. — Nombreux prix.

FEIGNIES

Vol. — Des bijoux ont été volés chez Mme Fissou, institutrice, qui subit un préjudice de 60 francs environ.

LOCQUIGNOL

Société de Géographie. — La société de géographie de Lille organise une excursion à la forêt de Mormal pour le 6 juillet prochain.

HAZEBROUCK

Quelques mots au gérant de l' « Indicateur ». — Il paraît que M. G. Cieren, gérant de l' « Indicateur d'Hazebrouck », ne s'adressait pas à moi quand il réclamait les noms des personnes qui m'avaient fait des confidences. Je ne suis pas fâché de l'apprendre et je me plais à espérer que M. Georges Cieren évitera désormais les phrases obscures dont il semble s'être fait une spécialité. Il se targue d'être un homme d'âge, de talent et d'expérience. Je me garderai bien de le contredire, trop heureux de laisser à ses lecteurs le soin de reviser ce jugement flatteur. Mais j'imagine que s'il lui arrivait de joindre à toutes ces qualités l'amour de la clarté, personne ne s'en plaindrait.

Je lui concède par ailleurs que les idées et les principes sont beaucoup plus intéressants que les personnalités, encore que toutes les personnalités ne soient pas aussi négligeables qu'il feint de le croire. Et puisqu'il daigne m'honorer de ses conseils, il soulitira peut-être que je l'engage à mon tour à renoncer aux insinuations et aux attaques dont il émaille régulièrement ses articles. Ainsi se mettra-t-il d'accord avec lui-même.

Si je ne craignais d'abuser de sa patience, je lui donnerais en exemple son prédécesseur qui savait défendre ses idées sans perdre l'estime de ses adversaires et conduire une polémique sans jamais tomber dans le ridicule. Ce bon journaliste ne se voulait, il est vrai, ni de son âge, ni de son expérience. Il lui suffisait d'avoir du tact et du talent — et de le prouver.

P.-T. P.

Visitez Ostende la Reine des Plages

Toutes les premières attractions. — Fêtes artistiques, sportives et mondaines. — Reine de mer. — Bains artésiens. 116.047

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Nécrologie. — Aujourd'hui ont eu lieu au milieu d'une foule considérable les funérailles de M. Arrighi, ancien percepteur de la Ville d'Arras, administrateur de la Caisse d'épargne.

Cet homme de bien universellement aimé et estimé dans notre ville, a eu des obsèques qui témoignent des vifs regrets que laisse le défunt parmi nos concitoyens.

Toutes les notabilités civiles et militaires, M. Trépont, préfet du Nord, avaient tenu à suivre le cercueil du bon citoyen, de l'excellent homme trop tôt ravi à leur exemple et à leur affection.

Dans ces douloureuses circonstances, nous prions notre ami Laurent Arrighi, sous-préfet de Castelnaudary, d'agréer avec nos bien cordiales condoléances, notre affectueux souvenir pour lui ; et pour la mémoire de son regretté père, notre hommage respectueux et ému. — H. FRANCQ.

ROUVROY-NOUMEA

Cinéma au profit des malades. — Nous rappelons que c'est samedi 28 juin, que la séance au profit des malades aura lieu chez M. Ducatillon.

La commission est convoquée pour 6 heures et demie.

BÉTHUNE

LENS

Conseil des prud'hommes. — Le conseil des prud'hommes de Lens vient de constituer comme suit son bureau pour l'année 1913-1914 : Président général, M. Fidélie Lefebvre, ouvrier paveur, rue Basse, à Lens. Section des mines et transports : président, M. A. Frémaux, secrétaire de la direction des Mines de Courrières à Billy-Montigny ; vice-président, M. Hérenguel, retraité du chemin de fer du Nord, à Dainville. Section du commerce : président, M. Delmaque, représentant de brasserie, rue de Lille, à Lens ; vice-président, M. I. Lecomte, directeur de la Maison Février, à Lens, Grand'Place. Section des industries diverses : président, M. F. Lefebvre, ouvrier paveur, rue Basse, à Lens ; vice-président, M. E. Lefebvre, entrepreneur de menuiserie à Lens, rue du Chapitre ; secrétaire, M. Henri Dubois, 51, rue Decrombecque, à Lens.

Le secrétariat est ouvert les jours ouvrables, de 2 à 6 heures du soir.

Pour attentat à la pudeur commis en présence de jeunes enfants, le nommé Eugène Lepage, 38 ans, voiturier, a été arrêté et déféré au parquet.

WINGLES

Un noyé. — Dans le marais de Wingles on a retiré le cadavre d'un individu inconnu, dans le porte-monnaie duquel on a trouvé un talon de mandat-poste de 50 francs adressé par M. Yvo Dutry, à M. Petrus Dutry, à Bienkerque (Belgique).

D'après les constatations faites par le docteur Castellan, le corps paraît avoir séjourné une quinzaine de jours dans l'eau.

SALLAUMINES

Au cours d'une discussion, les nommés Clahimé Chéril, 25 ans, mineur, et Van Gubeck Raymond, 22 ans, se portèrent mutuellement des coups. Le premier ce servant d'un couteau blessa légèrement Van Gubeck. Les gendarmes après enquête arrêtèrent les deux individus qui furent transférés à la prison de Béthune.

EVIN-MALMAISON

Voulez-vous bien ne plus dormir !... — L'ouvrier maçon Louis Cordier, après avoir touché sa paie, s'amusa et en regagnant son domicile, il se couchait sur le bord de la route. A son réveil il constata que son portemonnaie contenant 61 francs avait disparu. La gendarmerie recherche les auteurs de ce vol.

BILLY-MONTIGNY

Accidents du travail. — Briche Emile, plaie contuse à l'œil gauche. — Béon Paul, corps étranger dans l'œil gauche. — Liénard Charles, plaie contuse à la tête et contusion au bras droit. — Cauwet Aimable, contusion aux reins. — Créteur Henri, contusion au bras gauche. — Drumm Pierre, plaie contuse à l'auriculaire de la main droite. — Kimpenaire Dieudonné, contusion au pied droit. — Bébane Mohamed, plaie contuse au pied droit.

LIEVIN

Quelle vivacité ! — Se trouvant à l'estaminet Ervel, le nommé Henri Hiez, mineur, demeurant cité de Calonne, n° 936, se prit de querelle avec le fils de le maison. Ce dernier, nommé Henri, âgé de 19 ans, administra un formidable coup de poing au consommateur qui tomba à la renverse, se blessant à la tête.

M. Marteau, commissaire de police, après enquête, dressa procès-verbal et mit en état d'arrestation Henri Ervel. Quant à Hiez, il est alité, toutefois son état ne présente aucune gravité.

SAINT-OMER

Au 8e d'infanterie. — Le 3e bataillon du 8e d'infanterie a, suivant une louable tradition, dignement célébré, mardi, l'anniversaire de Solférino qui est, en même temps, la fête du régiment. A huit heures, une revue a été passée sur l'Esplanade par M. le commandant Enaux.

Le quartier a été déconsigné à partir de midi.

Dans toutes les compagnies l'ordinaire a été notablement amélioré.

Voici un menu du matin :

Potage velouté
Bœuf Bourguignonne
Pommes de terre à la Maître d'Hôtel
Rôti de porc frais
Pommes sautées
Fraises
1/4 de bière. — 1/4 de vin
Café, Cigares

Mais si l'on sait fêter au 8e, on sait être sur pied de bonne heure le lendemain. C'est ainsi qu'avant le lever de l'aurore, le bataillon se mettait en marche dans la direction de Mametz, où il avait pour mission de s'emparer des ponts de la Commune.

Il rentrait à Saint-Omer vers midi après avoir « tiré » une quantité respectable de kilomètres.

Le nouveau colonel du 8e. — Le colonel Doyen qui commandait depuis quelques mois le 136e régiment d'infanterie à Saint-Lô, est appelé au commandement du 8e à Saint-Omer. Il est né le 20 juin 1860 à Meulan (S.-et-O.), et est âgé par conséquent de 53 ans.

L'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
pris avec de l'eau de seltz ou naturel et un filet de sirop de citron
DÉSALTÈRE IMMÉDIATEMENT et AGRÉABLEMENT
D'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ
PAR EXCELLENCE
recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants
uo.9

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 25 Juin 1913

M. Ch. de Lauwereyns contre « Le Travailleur »

Le Tribunal a rendu son jugement dans cette affaire que nous croyons utile de rappeler à nos lecteurs.

M. Ch. de Lauwereyns, périodiquement injurié et diffamé dans une série de numéros du journal « Le Travailleur », résolut de traduire ses diffamateurs en justice. A cet effet, il cita devant le Tribunal correctionnel, pour l'audience du 30 avril, 1° M. Marcel Deschamps, rédacteur ; 2° M. Louis Picavet, gérant du « Travailleur ».

Après avoir subi plusieurs remises, sollicitées par les prévenus, l'affaire fut plaidée à l'audience du 4 juin. Me Delemer, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, se présenta pour M. Ch. de Lauwereyns ; Me Escoffier défendit les inculpés.

Dans le jugement qu'il a rendu hier, le Tribunal, après avoir constaté que les injures et diffamations relevées par M. Ch. de Lauwereyns dans la citation visent non seulement l'homme politique, comme ont essayé de le prétendre les prévenus, mais attaquent aussi le plaignant dans sa vie privée et en sa qualité d'avocat, le Tribunal déclare qu'il y a lieu de tenir compte, pour l'application de la peine, de la « grossièreté », de la « multiplicité », de la « continuité », des injures, et de l'« acharnement » mis par les inculpés à les écrire.

En conséquence, le Tribunal condamne M. Marcel Deschamps et M. Louis Picavet à trois cents fr. d'amende chacun, et, solidairement, à deux mille fr. de dommages-intérêts envers M. Ch. de Lauwereyns. Le Tribunal ordonne en outre l'insertion du jugement en tête page du numéro du « Travailleur » qui paraîtra après l'expiration du délai d'appel et ce, à péril d'une astreinte de 50 fr. par jour de retard.

Cour d'assises du Nord

La Chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant la Cour d'assises du Nord, pour être jugées au cours de la prochaine session, les affaires suivantes :

ATTENTATS A LA PUDEUR A ROUBAIX

Pergola Fortuné, âgé de 61 ans, voyageur de commerce, domicilié à Paris, détenu, est accusé d'avoir, à Roubaix, le 31 mai 1913, commis un attentat à la pudeur sur la jeune Yvonne Vezeylen, âgée de 5 ans et demi.

ATTENTATS A LA PUDEUR ET VIOL A WALLERS

François Ducarne, 43 ans, né à Jolimetz, terrassier à Wallers, est accusé d'avoir, en janvier, février et mars, commis des attentats à la pudeur sur sa fille Reine, âgée de 15 ans, et de l'avoir violée.

TENTATIVE DE MEURTRE A WAZIERS

Victor Bland, 27 ans, mineur aux corons Notre-Dame, à Waziers, est accusé d'avoir, le 28 avril 1913, commis une tentative de meurtre sur le mineur Louis Moreau.

AVORTEMENT A SAINT-PYTHON

Ringuet Maria 41 ans, et Mandi Blanche, 17 ans, tisseuse, demeurant toutes deux à Saint-Python, sont accusées d'un avortement commis le 11 avril 1913.

COUPS MORTELS A THUN

Louis Vissene, 38 ans, né à Lille, cabaretier à Thun, est accusé d'avoir, en cette commune, le 5 novembre 1912, porté un sieur Jules Delmotte, des coups qui ont déterminé la mort de ce dernier.

COMPLICITÉ DE VOLS QUALIFIÉS PAR RECEL DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Jules Mallet, 32 ans, journalier à Aulnoyelez-Valenciennes, est accusé de s'être rendu coupable, par recel, de complicité de vols qualifiés commis dans l'arrondissement de Valenciennes.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Audience du mercredi 25 juin 1913

ATTENTATS A LA PUDEUR

Accusé : Ghislain Marquis, ouvrier mineur, demeurant à Bully, âgé de 37 ans.

Ghislain Marquis est condamné à 18 mois de prison.

Défenseur : Me Piquet.

VIOL

Accusé : Martial Laurette, âgé de 67 ans, sans profession, demeurant à Witernes.

Martial Leurette est condamné à 5 ans de prison.

Défenseur : Me Leblanc.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs et amis, la Maison de santé du Docteur MUSIN, Chaussée Périgord, AMIENS. Traitement des maladies mentales et nerveuses, pension modérée. no.71

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Vandenbroucke Robert, rue d'Iène, 48 — Christophe Maxime, rue Nicolas-Leblanc, 14 bis — Mahieu canne, place Calinat, 11 — Caliez Edouard, rue du Marché, 99 — Vardier Eugène, rue Latombeline, 32 — Delergh Horace, place du Lion d'Or, 6 — Bourguignon Maurice, rue du Marché-aux-Bêtes, 17 — Descamps Jean, rue Mourmant, 88.

Décès. — Pinta Cornée, 67 ans, veuve de Edouard Somerdinck, rue Léon-Gambetta, 283 — Van Lancker Séraphin, 81 ans, époux de Antoinette Paris, rue du Mélantois, 5 — Faluez Rose, 95 ans, célibataire, rue de Paris, 224 — Gielque Madeleine, 1 an, rue de la Marmore, 32 — Maître Georges, 50 ans, époux de Louise Tienno, rue de Tournai, 30 bis — Hennebelle Angélique, 86 ans et demi, célibataire, rue Royale, 43 — Rigaud Julienne, 55 ans 1/2, épouse de Etienne Laloureade, rue des Tanneurs, 18.

ROUBAIX

Naissances. — André Vande Leene, rue de la Conférence, 44 — Jules Mullemas, avenue Julien-Lagache — Charles Duyck, rue du Fort, 96 — Marguerite Caudroit, rue de Lannoy, 490 bis — Georges Demulier, rue de Choiseul, maisons Forveau, 7.

Décès. — Raoul Delhaye, 9 mois, rue Decrème, 165, cour Lemaire, 3 — Raymonde Vanhoorde, 2 mois, avenue Julien-Lagache — Gaston Ilus, 17 ans, tailleur d'habits, rue du Tilleul, 312.

TOURCOING

Naissances. — Paul Vandeputte, rue d'Anor, 15 — Agnès Midavaine, rue de Roubaix, 28 — Albert Despret, rue d'Elbeuf, cour Ricelle, 11 — Laure Dupont, rue de Gand, 292 — Albert Poriasse, rue de Fives prolongée 11 — Simonne Destailleur, rue Achille-Testelin, 280 — Marcelle Dassonville, rue de la Gare, 11 — Lucie Bhondi, rue du Vélodrome, 6.

Décès. — Julie Tiberghien, 78 ans 5 m., rue de Lille, 114 — Henri-Joseph Lenseigné, 61 ans, rue d'Halvré, 3 — Sévère Vannesle, 34 ans, 6 mois, rue des Cinq-Voies, impasse Saint-Louis, 9 — Camille Van Coppernolle, 1 an 3 mois, rue Nationale, 122 — Jean-Baptiste Spiet, 42 ans, 7 mois, rue Nationale, 122.

UNIVERSITÉ DE LILLE

FACULTÉ DES SCIENCES

Doctorat ès sciences naturelles. — Soutenance de thèses

Le jeudi 3 juillet 1913, à 3 heures précises (amphithéâtre de Géologie, 150, rue Brûle-Maison), M. l'abbé Carpentier, licencié ès sciences, soutiendra ses thèses en vue du Doctorat ès sciences sur les sujets suivants :

1re thèse. — Contribution à l'étude du Carbonifère du Nord de la France.

2e thèse. — Propositions données par la Faculté : Minéralogie : Les phosphurites et les phosphates de chaux sédimentaire.

Zoologie : Embryogénie et évolution des crustacés malacostracés.

Botanique : L'appareil reproducteur des cycadées.

Feuilleton du 28 juin — 35

Les Destructeurs du Monde

par Paul-Yves SEBILLOT

Voilà le sort qui vous est réservé : ou devenir la reine de l'empire tout-puissant dont je suis le maître, ou être la cause de l'anéantissement de la vie humaine sur la terre, de la destruction de Paris, de le mort, par votre propre main d'un père que vous chérissez !

— Dans ce cas, demanda froidement Madeleine, je dois me considérer comme prisonnière à bord de ce navire aérien ?

— Non pas, mademoiselle ; je ne vous séquestre pas dans l'appartement qui vous est réservé vous pouvez circuler à votre guise, sur le pont de l'*Ile Volante*, car je sais trop combien toute tentative de fuite est impossible.

Vous semblez, en outre, ne pas croire à la puissance destructive dont je dispose. Eh bien ! d'ici peu vous n'aurez plus aucun doute à avoir à ce sujet, car vous assisterez par vous-même à une scène qui vous permettra complètement d'apprécier de quel pouvoir aussi nouveau que terrible je dispose lorsqu'il me plaît.

— Ceci est trop, monsieur ! Non seulement vous venez de vous présenter à moi sous le véritable aspect du criminel que vous êtes, mais encore vous prétendez faire de moi la spectatrice de vos odieux attentats et même la complice de vos actions. Cela je ne puis le souffrir ; aussi, si toutefois j'ai le droit de formuler ici quelque désirs, je vous prie de sortir de mon...appartement, si de ne plus jamais vous présenter devant moi... »

Blême de dépit, de rage et d'amour déçu, Bombosky se retira sans ajouter une parole.

IX

Fin du voyage de Madeleine

Après le départ de Bombosky, lorsque Mlle Kreuzay se retrouva seule dans le petit appartement qui lui était réservé, elle fut prise d'un accès de colère et de révolte. Elle se sentait entièrement à la merci de ce misérable et, en même temps, elle ne pouvait s'empêcher de constater qu'il n'abusait pas de la situation et qu'il se conduisait envers elle avec une certaine courtoisie.

Néanmoins, son seul désir était de recouvrer sa liberté et, comme elle ne pouvait songer à s'échapper de l'*Ile Volante*, elle n'eut plus qu'un espoir, une seule pensée : prévenir Victor Verdier, son fiancé, de ce qui lui était advenu et, en lui faisant part de ce que Bombosky lui avait révélé sur sa découverte et sa puissance, de le mettre à même de se lancer à sa recherche et de venir la délivrer.

Elle se prit donc à réfléchir sur les termes et les indications de la lettre qu'elle lui enverrait.

Avec les notions élémentaires de mécanisme et de chimie qu'elle possédait, elle croyait pouvoir lui décrire suffisamment le mécanisme et les moyens d'action du mystérieux dirigeable à bord duquel elle était prisonnière.

En observant diverses manœuvres, elle s'était rendu compte que Bombosky disposait d'une force ascensionnelle considérable et que cette force pouvait être modifiée à volonté.

De plus, elle avait constaté que le centre de gravité de l'appareil était variable. Cela permettait de incliner, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et qu'enfin, par sa grande surface et son épaisseur relativement faible, il pouvait être assimilé à un plan.

Dès lors, le mouvement de translation devenait facile à comprendre : il suffisait de faire monter l'*Ile* verticalement à une certaine hauteur dans l'atmosphère.

Là, son centre de gravité, déplacé du côté de la direction à prendre, faisait incliner l'appareil dans ce sens. Si, à ce moment, on diminuait brusquement la force ascensionnelle la chute commençait, non pas verticale mais oblique.

L'*Ile* glissait sur les couches atmosphériques, en augmentant graduellement de vitesse, exécutant ainsi un vol plané. A un moment donné, le centre de gravité étant déplacé une seconde fois et celle inclinaison modifiée en sens contraire, on augmentait la force ascensionnelle.

D'une part entraîné par sa vitesse acquise pendant sa chute et d'autre part, sa légèreté étant devenue considérable, l'appareil remontait dans l'atmosphère avec une vitesse qui, celle fois, allait en diminuant, d'une façon graduée, jusqu'à équilibre complet.

La machine volante de Bombosky progressait donc par suite de montées et de descentes. Le nihiliste polonais n'avait fait qu'appliquer en grand les idées préconisées autrefois par l'aéronaute français Cappaz qui voulait construire un ballon lenticulaire en métal, se dirigeant d'après ce principe.

Plusieurs fois, chez le professeur Kreuzay, on avait parlé en présence de Madeleine de ce projet que l'on considérait comme ingénieux mais irréalisable pour l'instant. La jeune fille avait compris que la force ascensionnelle dont disposait l'appareil formait, avec la eueblance mystérieuse que le chimiste slave avait baptisée du nom sinistre de *Nihilide*, son moyen de défense et d'attaque le plus efficace. Pourséanantir ses adversaires occasionnels, le ballon inventé par Bombosky ne pouvait se laisser dominer sans être menacé d'une perte certaine.

Comme au cours de la discussion, son ravisseur lui avait révélé que seul l'aluminium résistait à l'action de la *Nihilide*, la jeune fille, après avoir recouvré son calme et rassemblé ses observations et ses remarques, avait conclu, non sans un certain dépit, que pour vaincre l'*Ile Volante*, il fallait disposer d'un appareil d'une force ascensionnelle et d'une vitesse supérieures, et construit entièrement en aluminium.

Lorsqu'elle eut réuni et précisé dans sa mémoire tous ces souvenirs et toutes ces déductions, Mlle Kreuzay, ayant fermé au verrou la porte de son « appartement » sortit de son corsage la feuille de papier blanc dérobée et commença à écrire la missive qu'elle adresserait à son fiancé, à Victor Verdier, ce jeune ingénieur dans le savoir et dans l'amour duquel elle plaçait son seul espoir de délivrance.

Cette missive devait malheureusement être très brève et rédigée avec concision. Cette feuille de papier était la seule qu'elle possédait. Il fallait donc condenser le maximum de renseignements dans un espace restreint... Elle commença par décrire sommairement l'*Ile Volante*, mentionna son impuissance contre l'aluminium, ainsi que l'existence du repaire des ravisseurs : Nihilopolis, la cité mystérieuse du centre de l'Afrique, même et arsenal des Destructeurs du Monde.

Enfin, après une phrase destinée à le rassurer ainsi que son père sur le respect et le confortable dont on l'entourait, elle supplia, au nom de leur amour, le jeune ingénieur de voler à son secours et de venir la délivrer des dangers qui la menaçaient.

Cris fait, elle roula la feuille, la plaça dans un élégant et minuscule mouchoir qu'elle avait sur elle, et écrivit sur cette enveloppe en fine batiste l'adresse de Victor Verdier.

Etant sortie sur le pont, comme pour prendre l'air, elle se mit à chercher d'un regard en apparence indifférent et distrait, un récipient quelconque qu'elle pût ramasser et dans lequel il lui serait possible de renfermer la lettre et de jeter ensuite le tout par-dessus bord.

En passant près d'une petite construction d'où se dégageait une odeur qui lui fit penser qu'elle était près des cuisines, elle remarqua dans un coin un tas de bouteilles, le plupart brisées ou fêlées.

Cependant, elle en distingua une qui était intacte, et dont le verre, tout en étant transparent, lui parut assez solide grâce à son épaisseur. Elle était en outre (détail important et précieux), encore munie de son bouchon.

Palpitante de joie, d'espoir et de crainte, Madeleine jeta un regard furtif autour d'elle.

Elle n'aperçut aucun être humain à bord de la mystérieuse machine : tous les hommes de l'équipage devaient être sans doute à leur poste, ou réunis dans d'autres parties du navire aérien.

Se penchant alors vers le tas de bouteilles, Mlle Kreuzay saisit avec une grande précaution le goulot de celle qu'elle avait choisie.

Il était à craindre, en effet, qu'il en l'enlevant quelque choc brusque se produisît, la résonnance des verres cassés n'attirât l'attention d'un des habitants de l'*Ile volante*.

Elle parvint à la dégager sans faire de bruit et, la dissimulant sous son bras et dans les plis d'une écharpe avec laquelle elle se préservait la figure de la violence du vent, elle revint à son appartement, d'un pas rapide et quelque peu nerveux dont elle s'efforçait de modérer l'allure, quoiqu'elle eut hâte de rentrer chez elle avec le précieux objet qu'elle était parvenue à dérober.

Elle s'occupa immédiatement, avec une précipitation un peu fébrile, à préparer l'expédition de la lettre : l'ayant glissée dans la bouteille, elle déchira un morceau de linge avec lequel elle bourra tout l'épais col de verre ; enfin elle enfonça le bouchon de liège jusqu'au ras du goulot.

Elle avait bien pensé à cacheter le précieux flacon pour en assurer la fermeture hermétique, mais elle ne possédait aucune parcelle de cire ; ces deux cabines étant éclairées à l'électricité, elles ne contenaient pas de bougies qu'elle aurait pu faire couler à défaut d'une véritable cire.

(A suivre).

BAPTEME
DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAÎCHEUR
98, rue Nationale, Lille